

1958-3672

Europe fédérale

Publication de l'Union pour l'Europe fédérale - UEF-France

L'U.E.F.-Europe est membre du

Mouvement européen international (MEI) et du World Federalist Movement (WFM)

N° 37 - Août 2009

Abonnement 15 € - 4 numéros par an

Directeur de la publication : Jacques Chauvin – Rédaction : Jean-François Billion



U.E.F.
Union of European Federalists
Union des Fédéralistes Européens
Union der Europäischen Föderalisten

www.federaleurope.org

Université d'automne des Fédéralistes de Rhône-Alpes

LYON - Vendredi 25 septembre

ASSEMBLEE GENERALE DE L'UEF - France

LYON - Samedi 26 septembre

EDITORIAL : Plus d'Europe !

Plus d'Europe pour être protégé !... Plus d'Europe pour vivre mieux !... Plus d'Europe !... Tous les sondages nous l'apprennent : il n'est pas un pays de l'UE sans une forte majorité de citoyens demandant « plus d'Europe ».

Or, « plus d'Europe » veut dire : plus de compétences avec les moyens de les exercer et le contrôle démocratique de leur exercice. Pour cela, il faut :

- que de petits Etats querelleurs et jaloux transfèrent à l'UE des compétences qu'ils ne peuvent plus exercer dans leurs limites territoriales et qu'ils se sont montrés incapables d'exercer ensemble harmonieusement et efficacement,
- que, pour assumer ces compétences au niveau de l'UE, un véritable exécutif européen soit constitué avec l'approbation des représentants des citoyens européens et doté par ceux-ci des moyens de son action mais, aussi, soumis par ceux-ci à un contrôle constant.

Cela veut dire, en somme, un gouvernement démocratique de l'Europe pour les affaires qui, dans l'UE, relèvent du niveau européen et, dans les Etats constituants, des gouvernements démocratiques pour les affaires qui peuvent encore relever des Etats, sans oublier, évidemment, des gouvernements démocratiques pour les affaires relevant des divers groupements territoriaux à l'intérieur des Etats... Une Europe fédérale, quoi !

Faisons, donc, campagne pour « plus d'Europe » et expliquons à ceux qui l'attendent ou le demandent, qu'il n'est qu'une réponse démocratique à leur vœu : une fédération. Présidente du *Mouvement Européen France*, Anne-Marie Idrac s'écriait : « L'Europe sera fédérale ou ne sera pas ! ».

Employons-nous, d'abord, à le rappeler à tous les « européens » tièdes qui nous entourent. Ne laissons pas nos convictions au fond de notre poche avec notre mouchoir par-dessus. N'hésitons pas à appeler un chat un chat par peur de susciter des craintes entraînant des rejets.

Cette exhortation s'adresse aux modestes militants que nous sommes et, tout autant, aux politiques engagés dans les affaires européennes. Les « euro-sceptiques », eux, n'ont pas crainte de vanter leur nationalisme borné, générateur de vaines rivalités, d'absurdes haines, de guerre et de misère. Alors...

Employons-nous, aussi, à une tâche qui est, à la réflexion, l'un de nos tout premiers devoirs : celui d'accompagner nos députés dans l'exercice de leur fonction. Ne sommes-nous pas parties du souverain qui les a

élus ? Quel souverain peut se désintéresser de ses représentants ? Grâce au net, nous pouvons suivre nos députés dans leurs travaux, dans leurs actions et dans leurs paroles, en séances comme en commissions. Restons en contact avec eux, respectueusement et cordialement ; faisons-leur connaître nos réactions de fédéralistes convaincus ; offrons-leur même nos solutions fédéralistes aux problèmes qu'ils doivent chercher à résoudre. Cela est nous mêler de ce qui nous regarde et montrer à nos représentants estime et considération.

Et, un jour -qui sait ?-, assez de députés sentiraient, ainsi, qu'il y a, dans le corps électoral européen, leur maître souverain, assez de citoyens pour souhaiter l'extension des compétences de l'UE et leur remise entre les mains d'un gouvernement démocratiquement approuvé et contrôlé par le Parlement. On peut espérer qu'alors, ils oseraient aller au-delà des traités pour faire cette révolution fédéraliste depuis trop longtemps attendue, -comme, en 1789, les députés aux Etats Généraux allèrent au-delà de la loi royale pour introduire des droits nouveaux dans le royaume. C'est du Parlement, que nous pouvons attendre « plus d'Europe » et point, sans doute, du Conseil, car chacun sait que les oies ne préparent pas le repas de Noël.

Accroître, autour de nous, notre action militante traditionnelle et développer, auprès des députés, un lobbying des électeurs fédéralistes, telles sont les deux orientations que notre Commission Nationale, réunie le 27 juin, a reconnu prioritaires. Reste à concevoir, en tenant compte de nos moyens, ce que doivent être nos démarches et nos méthodes dans ces deux voies. Que chaque lecteur de *Europe fédérale* y réfléchisse ! Que les propositions affluent !

C'est la condition du succès de notre prochaine Assemblée Générale, le samedi 26 septembre, à Lyon qui élit, pour 2009-2011, une nouvelle Commission nationale, laquelle fera le tri des propositions et définira nos objectifs dans le détail, objectifs que le nouveau Bureau, qu'elle composera, devra nous aider à atteindre. Que les candidats à ces instances se fassent connaître ! L'AG de Lyon, ou la Commission nationale qui la suivra, sera également l'occasion de désigner le nouveau Président de l'UEF France.

Avec l'Université d'automne de Rhône-Alpes, la veille, vendredi 25 septembre, tout fédéraliste « conscient et organisé » se doit d'être à Lyon, les 25 et 26 septembre. Pas d'abstention !...

Jacques CHAUVIN

Président de l'UEF France

Avant les élections européennes, Gérard ONESTA (Vice-président sortant, Verts, du PE), militant fédéraliste, aux futurs députés : « Recalibrez votre ego ! »

13 mai, « Où sont passés les candidats ? », blog de la rédaction du Monde.fr, site de *Le Monde*.

« Candidat pour la première fois aux élections européennes en 1989, j'ai été député Vert européen au cours de trois législatures (la IIIème, puis les Vème et VIème) et suis Vice-président du Parlement européen depuis 1999. J'ai 48 ans. J'ai toujours été crédité d'un taux d'assiduité parlementaire de 100 % de présence... Je ne me représente pas.

Votre meilleur souvenir de député européen ?

Je me souviens des deux jours que j'ai passés à Berlin alors même que le mur s'effondrait. Émotion immense et intacte. La musique, les rires, les larmes, les embrassades entre inconnus dans la rue au milieu du cliquetis des milliers de marteaux qui cassaient ce mur de la honte. Une ambiance débridée de fiesta planétaire improvisée sous l'œil des caméras de l'Histoire. J'ai vécu là, en direct, la fin de 2.000 ans de guerre civile européenne. Un monde venait au monde. Le jeune homme que j'étais alors pouvait-il rêver mieux pour ses débuts au Parlement européen ?

En quoi votre rôle diffère-t-il de celui des députés à l'Assemblée nationale ?

La principale différence entre parlementaire européen et national réside dans la hiérarchie des normes : depuis un demi siècle (!) ce sont les décisions européennes qui s'imposent au droit national. L'Assemblée nationale n'est plus au centre du processus législatif, car aujourd'hui c'est l'Europe qui surdétermine notre vie quotidienne. Énergie, transport, social, commerce, santé, agriculture, justice, sécurité, environnement, finances... l'essentiel de notre droit est désormais de source européenne au point que les deux tiers des textes votés à l'Assemblée nationale ne sont plus que la simple déclinaison de ce qui a d'abord été voté au Parlement de Strasbourg. Les eurodéputés plaisaient d'ailleurs entre eux en disant qu'ils s'occupent de tout, et leurs homologues nationaux du reste...

Vos conseils à ceux qui vont vous succéder ?

Recalibrez votre ego. Vous allez être au centre du pouvoir politique, mais à la périphérie de la scène médiatique. Vous entrez dans un Parlement aux pouvoirs étendus mais largement méconnus de vos concitoyens ainsi que des médias qui les informent. Votre travail sera énorme mais peu gratifiant en terme de notoriété, notamment parce que le tempo européen est lent : il s'écoule parfois dix ans entre une initiative communautaire et sa mise en œuvre dans le quotidien de vos électeurs. Soyez cependant conscient de la noblesse de votre tâche : chaque jour vous inventerez l'Europe et écrirez une petite page d'histoire. Si vous n'êtes pas capable de trouver votre juste et modeste place dans ce processus complexe mais exaltant, vous serez très malheureux, voire totalement inutiles ».



Appel de l'UEF France aux parlementaires européens

Paris, le 17 juin 2009

Les élections européennes de juin 2009 ont connu un taux d'abstention sans précédent.

Depuis 1979, la participation des citoyens au vote européen a constamment baissé. C'est le signe d'un détachement croissant des citoyens par rapport aux institutions européennes. Si les conquêtes de l'Union européenne sont en danger, alors, les fantasmes du passé peuvent revenir : le nationalisme, le racisme, le fascisme.

Afin d'apporter une réponse « européenne » à la crise politique, économique, sociale et morale que l'Europe est en train de traverser, le Parlement européen, représentant légitime du peuple européen doit :

- se dresser contre la méthode intergouvernementale ;
- rejeter les décisions unilatérales des gouvernements et du Conseil européen ;
- désigner de façon autonome son Président ;
- refuser la désignation en force du Président de la Commission européenne.

C'est à ce prix que les citoyens européens seront à ses côtés.

Vive la démocratie européenne.
Élections européennes du 7 juin 2009
Analyse des résultats du scrutin

Alain REGUILLON

Vice-président d'Europe info Rhône-Alpes

Membre de la Commission nationale de l'UEF France et du Comité directeur de l'UEF Rhône-Alpes

Le tableau, ci-joint, détaille tous les résultats, circonscription par circonscription, avec les données du Ministère de l'intérieur extraites de son site le 10 juillet 2009.

Les résultats en France : qu'en dire ?

Tout d'abord, il faut regretter le fort taux d'abstention qui augmente de 3.66 % par rapport au scrutin de 2004 : **60.90 %** contre 57.24 %.

En second lieu, je suis heureux de voir le *Front national* et les souverainistes réduits à la portion congrue en termes de sièges. Le *Front national* perd 3.46 %, passant de 9.8 % à 6.34 % ; il ne dispose plus que de **3 députés** contre 7 dans la mandature qui s'achève. Même punition pour *LIBERTAS*, ex *MPF*, qui passe de 3 à **1 représentant**, ce dernier n'existant dans l'Ouest que parce qu'il existe... Philippe de VILLIERS.

Aucune formation d'extrême gauche n'a pu franchir le seuil des 5 % ; seul le *NPA* s'en approche avec 4.42 % des suffrages.

Par contre, le *Front de gauche* constitué du *Parti communiste* et de dissidents du *Parti socialiste (Parti de gauche, ndlr)* a gagné son pari en décrochant **5 sièges**. Le *PC* en détenait 2.

Entre l'*UMP* et le *PS*, les forces s'inversent par rapport à 2004 :

UMP 2004 : 17 sièges ; 2009 : **29 sièges**

PS 2004 : 31 sièges ; 2009 : **14 sièges**

L'*UMP* gagne près de 12 % de suffrages, c'est ce que perd le *PS*. Bien sur, il ne s'agit pas de transferts entre ces deux formations, mais il est des situations curieuses, d'autant qu'il est rare qu'un parti au pouvoir gagne des élections intermédiaires.

Europe écologie est la vraie formation gagnante de cette élection, passant de 7.4 à **16.28 % des voix**, améliorant son score de près de 9 points et bénéficiant de **14 députés** contre 6 précédemment. A 0.28 % près, *Europe écologie* fait jeu égal avec les socialistes.

Outre le *PS* qui perd 17 sièges, l'autre perdant est assurément **le Modem**, qui laisse quelque 5.5 points et 5 sièges (11/5) dans la bataille, ne disposant désormais que de **6 députés**.

Le nouveau parlement

Selon la constitution des groupes aujourd'hui connue, les groupes *PPE/DE* et *PSE* restent les poids lourds de cette assemblée.

Le **groupe PPE/DE** reste le plus important, soulignant la bonne tenue de la droite modérée dans une majorité de pays, dont la France avec l'*UMP*.

Il perd cependant près de 17 % de ses membres les plus conservateurs, les *Tories* en Grande-Bretagne ayant décidé de créer leur propre groupe conservateur avec le parti de l'ancien premier ministre tchèque et la droite europhobe du Polonais Kaczynski, d'autres partis, d'autres pays, l'ayant aussi rejoint.

Le *PPE/DE* garde malgré tout sa prépondérance, représentant toujours 36 % de l'assemblée.

Le **groupe PSE**, devenu **S&D**, où la délégation française ne sera plus la première, perd davantage de sièges, la plupart des partis socio-démocrates ayant réduit leur influence sauf en Suède, au Danemark, en Grèce et à Malte où ils sont en tête. A noter la bonne tenue du *PS* espagnol qui ne perd que de 3.77 % derrière le *Parti populaire*.

Le **S&D avec 184 députés** reste le deuxième groupe d'influence, mais passe de 28 à 25 % de l'assemblée.

Le 3^{ème} **groupe est l'ADLE** où siège le *MODEM* qui amoindrit sa présence par rapport à l'*UDF*. Avec **84 députés** son poids est plus faible passant de 13 à 11 % des sièges.

Le groupe *Vert / ALE* progresse de partout en Europe, mais surtout en France avec *Europe écologie*. Le groupe des *Verts* compte désormais **55 députés**, devenant le 4^{ème} groupe en pesant **7.5 %** de l'assemblée ; gageons que son influence ne sera pas négligeable.

La **gauche radicale**, dont le *Front de gauche*, et la **droite souverainiste** (2 groupes de 54 et 32 membres) disposent respectivement de **35** et **86** députés.

27 parlementaires ne peuvent être affectés dans les groupes existants. Ils sont placés dans celui des **non inscrits**. Parmi eux, l'**extrême droite**.

GROUPES POLITIQUES	NOMBRE DE DEPUTES*	REPRESENTATION FRANCAISE
<i>PPE/DE (UMP)</i>	265 dont 29 Français	10.94% contre 6.12 + 4.82%
<i>S&D (PS)</i>	184 dont 14 Français	7.61% contre 14.35 - 6.74%
<i>ADLE (MODEM)</i>	84 dont 6 Français	7.14% contre 10.58 - 3.44%
<i>VERTS/ALE (EUR.ECO)</i>	55 dont 14 Français	25.45% contre 14.29 + 11.16%
<i>ECR</i>	54	
<i>GUE (Front Gauche)</i>	35 dont 5 Français	14.29% contre 7.31 + 6.98%
<i>EFD (LIBERTAS)</i>	32 dont 1 Français	3.13% contre 12.5 - 9.37%
<i>NI</i>	27 dont 3 Français	Y figure les 3 députés du FN

***Les chiffres connus après la session inaugurale du parlement en juillet sont susceptibles de connaître quelques évolutions. Elles resteront marginales et ne remettront pas en cause les équilibres ici indiqués.**

La **droite modérée** (PPE/ADLE) ne dispose pas de la majorité absolue avec **47.42 %**, mais la **gauche modérée** (S&D/VERTS) non plus avec **32.47 %**. La **droite extrême** (ECR/EFD) approche les **12 %** et la **gauche radicale** est à **4.76 %** ce qui ne leur permettra pas de jouer de trop les troubles fêtes. Les NI ne sont pas comptabilisés.

Les sigles des groupes politiques

PPE/DE : Parti populaire européen/démocrates européens *dont les représentants de l'UMP*

S&D : Alliance progressiste des socialistes et démocrates *dont les représentants du PS*

ADLE : Alliance des démocrates et des libéraux européens *dont les représentants du MODEM*

ECR : Réformateurs et conservateurs européens

VERTS/ALE : Verts-Alliance libre européenne (*Europe écologie*)

GUE : Gauche unitaire européenne (*Front de Gauche*)

EFD : Europe pour l'indépendance et la démocratie (*LIBERTAS*)

NI : Non inscrits (*Front national*)

Chez nos partenaires

La mobilisation des électeurs n'a pas été meilleure chez nos partenaires, certains atteignant même des **records d'abstentions à 80 %** : Lituanie, Slovaquie. Pas très loin derrière, la Slovénie, la Pologne, la République tchèque et la Roumanie sont à plus de 70 %.

Les « meilleurs élèves », hors ceux où le vote est obligatoire tels que la Belgique ou le Luxembourg, connaissent une **abstention à moins de 50 %** (entre 40 et 47 % seulement) ; ce sont : Chypre, l'Irlande, l'Italie, la Lettonie.

Les grands partis traditionnels connaissent un « tassement », voire un recul significatif, laissant le champ à de nombreuses formations plus modestes et mêmes marginales qui vont faire leur entrée au Parlement européen.

Ces formations, y compris les *Verts* dans certains pays, bénéficient d'une forte progression. Il est cependant malheureux que la majorité d'entre-elles soient des entités eurosceptiques, voire extrémistes, xénophobes et racistes.

Bien qu'il faille relativiser leur importance au regard du taux de participation, leur succès dénote malgré tout une tendance au repli sur soi d'autant plus importante (c'est notamment vrai dans les pays d'Europe centrale et orientale) que les difficultés économiques et sociales touchent les gens dans leur quotidien.

Souhaitons bon vent aux nouveaux élus démocrates, quelle que soit leur sensibilité, mais restons attentif et veillons à ce qu'ils s'impliquent vraiment et sachent rendre compte de leur action pour, à l'avenir, susciter davantage l'intérêt des citoyens.

Les fédéralistes en ligne :

UEF France :

www.europe-federale.asso.fr – www.uef.fr

JE France :

www.jeunes-europeens.org

Le Taurillon :

www.taurillon.org

Presse fédéraliste :

www.pressefederaliste.eu

PARLEMENT EUROPEEN 2009-2014

CHIFFRES DU MINISTERE DE L'INTERIEUR (au 10 juin 2009)

Résultats des élections du 7 juin 2009

72 sièges à pourvoir répartis dans 8 circonscriptions interrégionales dont 7 pour la Métropole et 1 pour l'Outre Mer.

160 listes ont été présentées (168 en 2004), mais pas de façon uniforme, toutes n'étant pas présentes dans chaque circonscription. 8 formations politiques se répartissent les sièges à pourvoir.

NORD OUEST : 10 sièges			OUEST : 9 sièges		
A 2004 : 57.84		A : 60.18 +2.34%	A 2004 : 54.87		A : 57.62% +2.75%
PS	18.09%	2 sièges	PS	17.28%	2 sièges
UMP	24.22%	4 sièges	UMP	27.15%	3 sièges
FN	10.18%	1 siège	LIBERTAS	10.27%	1 siège
MODEM	8.67%	1 siège	MODEM	8.48%	1 siège
EUR.ECO	12.10%	1 siège	EUR.ECO	16.64%	2 sièges
FONT GAUCHE.	6.84%	1 siège			
EST : 9 sièges			MASSIF CENTRAL – LOIRE : 5 sièges		
A 2004 : 59.12		A : 56.71% - 2.41	A 2004 : 54.58		A : 57.41% + 2.83%
PS	17.24%	2 sièges	PS	17.79%	1 siège
UMP	29.18%	4 sièges	UMP	28.48%	3 sièges
MODEM	9.43%	1 siège	EUROPE ECO	13.33%	1 siège
FN	7.57%	1 siège			
EUR.ECO	14.27%	1 siège			
SUD OUEST : 10 sièges			SUD EST : 13 sièges		
A 2004 : 54.35		A : 55.46% + 1.11%	A 2004 : 59.62		A : 60.37% + 0.75
PS	17.71%	2 sièges	PS	14.49%	2 sièges
UMP	26.89%	4 sièges	UMP	29.34%	5 sièges
MODEM	8.6%	1 siège	FN	8.49%	1 siège
EUR.ECO	15.82%	2 sièges	MODEM	7.37%	1 siège
FRONTGAUCHE	8.15%	1 siège	EUR.ECO	18.27%	3 sièges
			FRONT GAUCHE	5.90%	1 siège
ILE DE France : 13 sièges			OUTRE MER : 3 sièges		
A 2004 : 54.92		A : 57.93% +3.01%	A 2004 : 71.8		A : 77.01% + 5.21%
PS	13.57%	2 sièges	UMP	29.69%	1 siège
UMP	29.60%	5 sièges	PS	20.26%	1 siège
MODEM	8.52%	1 siège	ALLIANCE OM	21.02%	1siège
EUR.ECO	20.86%	4 sièges			
FRONT GAU.	6.32%	1 siège			

RESULTATS DE LA FRANCE - Abstention : 59.5%, 2004 : 60.89 soit + 1.39%

UMP	27.87%	29 sièges +12
PS	16.48%	14 sièges – 17
EUROPE ECOLOGIE	16.28%	14 sièges + 8
MODEM	8.45%	6 sièges - 5
FRONT NATIONAL	6.34%	3 sièges - 4
FRONT DE GAUCHE	6.05%	4 sièges + 2
LIBERTAS	3.23%	1 siège - 2
DVG 5ALLIANCE OM°	2.63%	1 siège
AUTRES	12.67% DONT NPA 4.42%	AUCUN SIEGE

Avant l'ASSEMBLEE GENERALE de l'UEF-France à Lyon le samedi 26 septembre 2009,

PENSEZ A REGLER (si ce n'est déjà fait) VOTRE COTISATION (voir en dernière page)

Au lendemain des élections européennes¹

Jean-Guy GIRAUD - Vice-président de l'UEF France

Qui est responsable de l'abstention ?

Pour la 6ème fois consécutive depuis 1979, le taux d'abstention moyen a progressé dans l'UE pour atteindre **57 % des électeurs** inscrits (59,3 % en France et 56,07 % en Allemagne). Dans les 12 nouveaux Etats membres, ce taux est de 61,06% en moyenne.

Les partis politiques et la presse ont été principalement rendus responsables de cette apathie électorale chronique.

Curieusement, **la responsabilité des pouvoirs publics** (y compris en France) n'a guère été évoquée -alors qu'il leur incombe *en premier lieu* de promouvoir le civisme électoral en expliquant clairement et abondamment les modalités et enjeux d'un scrutin.

- A-t-on déposé dans les mairies / bureaux de poste des dépliants explicatifs ?
- A-t-on mis à la disposition des élus locaux du matériel d'information ?
- A-t-on diffusé sur les chaînes de service public de courts messages d'information ?
- A-t-on publié dans la presse quotidienne (nationale/régionale) des placards illustrant la nature des élections ?
- A-t-on invité -par tous ces moyens et la veille du scrutin- les électeurs à accomplir leur devoir ?
- Quelle proportion d'électeurs connaissait la règle des 5% qui aurait pu les orienter vers un vote « utile ». Etc... Etc.

Pourquoi une telle carence ? Est-ce indifférence, calcul politique, restrictions budgétaires, lourdeurs administratives ? Se pourrait-il que, dans certains Etats membres, toute campagne d'information sur les élections européennes soit à présent considérée comme partisane parce que « pro-européenne » ?

Une commission d'enquête et/ou une « Convention » spéciale ?

Le nouveau PE semble -cette fois- bien décidé à **se saisir lui-même** du problème de l'abstention qui le concerne au premier chef -et qui recoupe d'ailleurs largement celui de la carence de l'information publique (de la part des Gouvernements comme des Institutions) sur l'UE *en général*. Le meilleur outil serait sans doute celui d'une **commission spéciale** -voire d'une **commission d'enquête**- qui aboutirait enfin à des solutions concrètes sur ce problème lancinant qui mine le développement

nécessaire de la démocratie et de la citoyenneté européennes.

Jo LEINEN, pour sa part, a réagi vivement et promptement en lançant dès le lendemain des élections un appel pour la convocation à l'automne 2009 d'une « **Convention sur le système électoral européen** » (voir communiqué de presse ci-après). Elle serait chargée de proposer de nouvelles modalités électorales brisant avec le système actuel qui provoque à la fois une abstention grandissante et une émergence artificielle de partis populistes et anti-européens. Le nouveau système devra être en place pour les élections de 2014 (...)

Des institutions en vases communicants ?

- Des parlementaires européens (MPE) qui deviennent commissaires ou ministres...
- Des ministres qui deviennent MPE ou commissaires...
- Des commissaires qui deviennent ministres ou MPE...

Ces cas deviennent de plus en plus fréquents -reflétant une **progressive interpénétration** entre les 3 institutions. Cela est partiellement dû au prestige croissant des fonctions européennes, dont -le plus récemment- du PE (peut-être cela tient-il aussi pour partie à l'amélioration du statut des parlementaires européens ...).

Concernant par définition des personnalités de premier plan, cette « **consanguinité** » croissante peut jouer un rôle important dans la facilitation des relations et la compréhension réciproques entre les trois institutions -et la réduction des antagonismes. [NB On peut également souhaiter qu'une telle mobilité s'instaure au niveau des *fonctionnaires* des trois institutions ...]

À noter la proposition de transposer au niveau du PE la pratique suivie dans plusieurs Etats membres selon laquelle les ministres sont issus des rangs du Parlement : **les commissaires devraient ainsi être obligatoirement choisis parmi les MPE** nouvellement élus. Il serait alors plus difficile d'alléguer le caractère non démocratique et donc bureaucratique de la Commission (...)

Communiqué de presse UEF Europe

**André DUFF, Président de l'UEF Europe
se réjouit de la défaite de Libertas**

¹ Afin d'éviter un doublon avec le texte de Alain Réguillon nous ne publions ci-dessous que des extraits de la **Brème à l'attention des Amis du Traité de Lisbonne (N° 235)**.

Se réjouissant de la nouvelle que Decan Ganley se retirait de la vie politique, Andrew Duff, parlementaire européen et Président de l'UEF a déclaré :

« Mr. Ganley a été battu lors des élections en Irlande et en Europe. Libertas compte un seul parlementaire européen, M. Philippe de Villiers, en France, qui aurait probablement été élu de toute façon, même s'il n'avait pas rejoint Mr. Ganley.

La tentative infructueuse de Mr. Ganley de faire dérailler le Traité de Lisbonne a largement échoué. Les électeurs ont rabattu sa prétention. Prétendre être un fervent 'pro Européen' tout en combattant violemment le Traité de Lisbonne a toujours été une prétention monstrueuse.

Le Traité de Lisbonne n'est pas parfait mais il servira efficacement les intérêts des Etats et des citoyens européens dans la bataille commune contre les défis de la récession économique, du changement climatique et de l'insécurité internationale ».

Jo LEINEN

Membre du Parlement européen - Ancien Président de l'UEF Europe

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

« Il faut un nouveau concept pour les Elections européennes »

« Nous ne pouvons pas continuer ainsi avec les Elections européennes », a critiqué Jo Leinen, Président de la Commission des affaires constitutionnelles (AFCO) au Parlement européen (sortant). Il faut surmonter les blocages et les barrières des campagnes purement nationales. Nous avons besoin d'élections au Parlement européen réellement 'européennes' ».

Nous devons établir un système électoral européen. On pourrait par exemple envisager la convocation d'une Convention "Système électoral européen" formée par des membres du

Après les élections européennes, l'action des fédéralistes européens doit s'intensifier

Michele CIAVARINI AZZI

Président de l'UEF-Belgique - mca@uef.be - www.uef.be

Tout, ou presque, a été dit et écrit sur les résultats des élections européennes.

Une campagne quasi inexistante : aucune explication aux citoyens des véritables enjeux européens et peu de clarté sur les positions des principaux partis politiques concernant les choix à faire en Europe, à l'une ou l'autre exception près.

Un taux d'abstention, à l'échelle de l'Union européenne, dramatiquement élevé, qui ne cesse d'augmenter l'élection après l'élection. Cela doit interpeller l'ensemble des démocrates. Comme l'a écrit Jacques Delors, « la question européenne a toujours été limitée à des cercles restreints. C'est un projet qui s'est construit dans le manque d'information des citoyens. La raison tient à ce que l'Union européenne n'est pas une agora. Le débat politique se fait dans le cadre national, cadre où il y aurait beaucoup à dire sur l'évolution de la démocratie et de la citoyenneté ». Pour qu'il devienne le moteur d'une adhésion des Européens, le projet européen doit être beaucoup plus visible et compréhensible. La responsabilité est en grande partie des institutions et organes qui détiennent le monopole de l'information sur l'Europe dans les pays membres : les Etats, les administrations, les partis, les médias. Certes, la politique de

Parlement européen, des parlements nationaux, des gouvernements ainsi que de la Commission européenne. Le nouveau Parlement européen devrait lancer cette initiative. Les critères suivants doivent être déterminants pour un système électoral européen :

- 1) à l'avenir, des listes européennes transnationales des partis européens doivent pouvoir cohabiter à côté des listes nationales des partis nationaux. C'est seulement lorsque les familles de partis européens peuvent remporter des "mandats européens" qu'il y aura un vrai débat européen, un vrai public européen et des élections européennes plus attrayantes ;
- 2) les partis européens doivent nommer des candidats pour le poste de "Chef de gouvernement européen" (Président de la Commission) avant la campagne électorale. Cette personnalisation mènerait à une plus grande politisation et dans le même temps à une plus grande mobilisation ;
- 3) lors de la préparation des élections européennes, il faut instaurer des standards minimaux européens pour une nomination démocratique et à temps des candidats. Il est inacceptable que dans certains pays membres, il y ait toujours des listes de candidats présentées à peine quelques semaines avant les élections et définies par des cercles exclusifs au sein des partis, défiant toute règle de transparence.

Après 30 ans d'élections au suffrage universel au Parlement européen, une rupture est nécessaire. Les débats électoraux majoritairement nationaux, l'abstention grandissante et le comblement du vide politique par des partis populistes et anti-européens exigent des changements fondamentaux pour les prochaines élections européennes en 2014. "Après la pause estivale, le Parlement européen doit immédiatement lancer les préparations pour ce nouveau système électoral européen", a expliqué M. Leinen.

communication de la Commission européenne, qui a été le fer de lance de son dernier mandat, n'a visiblement pas produit les résultats escomptés !

Et puis, une montée inquiétante des partis populistes et anti-européens, mais dont la cohésion et la cohérence au sein du nouveau groupe au Parlement européen devront être démontrées.

Plus positivement, il convient aussi de souligner que les partis politiques qui ont pris le risque de miser sur un renforcement de la construction européenne pour sortir de la crise économique et sociale, et pour répondre de façon viable à certains enjeux majeurs comme le climat, l'emploi, la réforme du secteur financier, en appelant ainsi à bâtir une Europe fédérale, ont été récompensés par l'électorat. Un résultat encore limité, mais encourageant et qui mérite d'être mis en valeur.

Enfin, un mot sur la campagne de l'UEF « Qui est votre candidat(e) à la présidence de la Commission ? », qui visait à créer un lien entre le vote et le choix d'un exécutif européen. Elle n'a pas atteint son objectif que chaque parti politique européen présente un(e) candidat(e) à la présidence de la Commission, défendant un programme spécifique, mais cela

était prévisible. Elle a contribué, toutefois, à politiser quelque peu le débat. Ainsi, l'attention du Parlement européen est portée, aujourd'hui, sur le programme de la future présidence de la Commission, avec une pression qu'on n'avait pas connue auparavant. Le débat démocratique ne fait que commencer. Ce n'est qu'un début, les Fédéralistes sont conscients qu'ils vont

Vers une nomination groupée de tous les nouveaux responsables de l'Union européenne, sous l'égide du Traité de Lisbonne ?

BRÈVE À L'ATTENTION DES
AMIS DU TRAITÉ DE LISBONNE N° 237

Jean-Guy GIRAUD
Vice-président de l'UEF-France

Cet article soutient que tant l'intérêt de l'UE que la logique politique et juridique plaident pour une **nomination groupée** de tous les nouveaux responsables de l'UE dès l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne.

Par *tous* les responsables, il faut entendre non seulement le Président et les membres de la Commission, mais aussi les nouveaux Présidents permanents du Conseil européen et Haut Représentant pour les affaires étrangères.

Récapitulons brièvement les raisons qui militent en faveur de cette solution.

Un traité caduc

Le sort du Traité de Lisbonne sera scellé le 2 octobre 2009 par le résultat du referendum irlandais. Si celui-ci est positif, le Traité de Nice sera *ipso facto* **politiquement caduc**. Nommer le Président de la Commission juste avant cette date, et sur cette base juridique dépassée, n'aurait guère de sens. [En revanche « attendre le résultat des élections allemandes de fin septembre » n'est pas une démarche recevable : dans une Union de 27 États membres, les calendriers électoraux nationaux ne doivent et ne peuvent plus influencer l'agenda européen].

Une Commission qui forme un tout

La dissociation politique et la séparation de plusieurs mois entre la nomination du Président de la Commission et celle de son équipe seraient artificielles, sources de confusion et probablement contraires à l'esprit des traités.

L'Institution Commission forme un tout, politiquement et juridiquement, pour sa nomination comme pour sa censure éventuelle. À plus forte raison la nomination du Président sous l'égide d'un Traité finissant et celle du collègue sur la base d'un nouveau Traité apparaissent-elles artificielles, voire incohérentes.

Le programme d'une équipe

devoir multiplier les efforts et les initiatives en faveur d'un gouvernement européen. L'interaction nécessaire de ces initiatives fédéralistes avec le Parlement européen devra se faire à travers l'intergroupe fédéraliste qui sera formé lors de la première session plénière à Strasbourg.

Le Parlement européen (PE) a demandé à juste titre que soit présenté le **programme de la future Commission** avant de donner son approbation (programme dont le Conseil européen semble en revanche peu se soucier...). Comment ce programme pourrait-il être soumis par le seul Président avant même qu'il ne connaisse ses futurs collègues ? Certains groupes politiques ont souhaité -à tort ou à raison- que la future Commission prenne position sur des problèmes précis et s'engage sur des actions particulières à développer durant son quinquennat. Comment le seul Président pourrait-il y répondre sérieusement et engager ainsi toute son équipe avant même sa formation ?

Une échéance sans précédent et un nouveau départ

Le renouvellement de l'actuelle Commission se situe au milieu d'une conjoncture politique et économique tout à fait exceptionnelle : à la charnière d'une **réforme institutionnelle majeure** de l'Union et d'une situation de **crise économique sans précédent** depuis sa création. Dès lors -et tout en respectant formellement la lettre des traités- ce renouvellement ne peut être ni « bâclé » ni « saucissonné ». **L'UE doit prendre au 1er janvier 2010 un nouveau départ** : celui-ci devra être symbolisé et matérialisé par la nomination groupée de tous ses responsables -lesquels devront d'ailleurs former un « paquet » équilibré sur les plans politiques et nationaux.

Retrouver l'intérêt de l'opinion

L'opinion publique est de plus en plus lassée par les manœuvres diplomatiques, les conciliabules entre initiés et l'opacité juridique persistante. **La décision simple et claire** de procéder conjointement à l'ensemble des nominations des nouveaux responsables de l'Union -dans la foulée d'un referendum irlandais (par hypothèse positif), en application des règles du nouveau Traité et à la suite d'un débat public entre les candidats et le nouveau Parlement européen- **serait certainement bien accueillie**. Après un nouveau recul du taux de participation aux élections européennes, il serait « diabolique de persévérer » dans des procédures qui ignorent totalement l'opinion et ses représentants. A contrario, la tenue d'un tel débat dans la foulée du débat électoral serait un excellent départ pour la nouvelle UE refondée par Lisbonne.

Retrouver un calendrier raisonnable

En conclusion il reste à espérer que le PE -qui a déjà refusé d'approuver dès juillet la nomination du Président de la Commission- décidera **d'attendre le résultat du referendum irlandais** avant de proposer au Conseil européen un nouveau calendrier.

Si le referendum est positif, la ratification du traité pourrait être achevée au 31 octobre 2009 -qui est aussi la

date de la fin du mandat de l'actuelle Commission. Ce mandat pourrait être prorogé de deux mois, c'est-à-dire jusqu'au 1er janvier 2010, date à laquelle le traité entrerait en vigueur et les nouvelles nominations seraient entérinées formellement.

[Pendant cet intervalle le Conseil devra d'ailleurs -en liaison avec le PE- terminer les travaux préparatoires pour l'application de certaines dispositions du traité telles que la mise en place du Président permanent / Haut Représentant -la création du nouveau service diplomatique- l'application de la nouvelle procédure budgétaire, etc ...]

Un nouvel équilibre institutionnel...

À travers ces problèmes de calendrier, **c'est en fait la question d'un nouvel équilibre institutionnel qui est en jeu**. Et de cet équilibre dépend la poursuite du processus d'intégration politique par la méthode communautaire.

Dans un système politique de type démocratique, il est légitime que l'exécutif soit nommé par l'organe parlementaire. Cette nomination est le pendant (positif et autrement plus constructif...) de la motion de censure éventuelle. Elle ne peut pas porter seulement sur une personnalité -mais sur une équipe et un programme. Dans le cadre institutionnel de l'UE, cette nomination est d'ailleurs moins influencée par des facteurs idéologiques -c'est-à-dire la couleur politique de gauche ou de droite- que par l'« **idée européenne** » que promeuvent à la fois la majorité parlementaire et l'équipe de l'exécutif. Et par « **idée européenne** » on entend le degré d'adhésion à la **poursuite de la voie communautaire vers l'intégration politique et économique de l'Union**.

À cet égard il est significatif que le nouveau PE où domine une majorité « de droite » refuse d'entériner sans débat un candidat « de droite » présenté par un Conseil européen où domine également une forte majorité « de droite ». Et que la famille politique même à laquelle appartient ce candidat -le parti libéral- ait été particulièrement active dans ce refus.

...entre le Conseil européen et le PE

Mais le véritable rééquilibrage institutionnel se joue en fait **entre le Conseil européen et le PE**. C'est surtout vis-à-vis du Conseil que le PE souhaite -en reportant la nomination du Président de la Commission- affirmer son poids institutionnel et délimiter son espace politique à la veille de l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne qui confirme et accentue l'évolution de l'Union vers un régime de type parlementaire.

L'empressement maladroit avec lequel le Conseil a tenté de forcer cette nomination a fourni au PE l'occasion de la faire dès les premiers jours de sa législature. Ce qui est d'autant plus remarquable que ce nouveau PE comprend plus de 40 % de nouveaux députés -peu avertis des subtilités institutionnelles- ainsi qu'une forte minorité eurosceptique. Le mérite en revient essentiellement aux *leaders* et aux membres (anciens) des trois groupes politiques qui ont « fait reculer » le Conseil européen : les socialistes, les libéraux et les verts.

L'été portera conseil

Dès sa rentrée de fin août, le PE devra préparer sa décision : soit approuver la nomination du Président désigné lors de sa session de septembre -soit la reporter après le referendum irlandais. Dans le deuxième cas, il faudra étudier très soigneusement le calendrier optimal -et juridiquement correct- de la séquence décisionnelle des nominations regroupées de tous les nouveaux responsables de l'UE et de l'entrée en vigueur du nouveau traité. Une excellente entrée en matière pour le nouveau PE...

Le 15 juillet à Strasbourg les JEF ont rappelé aux nouveaux députés européens leurs obligations vis-à-vis des citoyens

Photos sur : http://www.jef.eu/index.php?option=com_easygallery&act=categories&cid=230&Itemid=99999999

À l'occasion de la session de rentrée du nouveau Parlement européen le mardi 14 juillet 2009 à Strasbourg, une vingtaine de membres des *JEF*, membres des *JE Strasbourg* ou venant de Bruxelles, ont accueilli les nouveaux députés à l'entrée du Parlement européen et leur ont rappelé la nécessité impérieuse de rapprocher les citoyens de l'Europe.

Les *JEF* se devaient d'être là pour la première session plénière du nouveau Parlement européen et de rappeler aux nouveaux députés leur responsabilité : le nouveau Parlement devra lutter pour retrouver la confiance des citoyens, 30 ans après sa première élection au suffrage universel direct. Dans une démocratie, le pouvoir appartient aux citoyens. Par conséquent, une démocratie sans citoyen n'a pas de pouvoir.



Les fédéralistes au PE le 15 juillet

**Pour une Europe forte
répondant aux préoccupations des citoyens**

Cette action fut l'occasion d'attirer l'attention des nouveaux députés sur l'importance d'une Union européenne plus forte. Dans une lettre ouverte adressée au nouveau Président du Parlement européen, Jerzy Buzek (lien vers : <http://www.jeunes-europeens.org/spi>), les JEF soulignent les sujets qui peuvent rétablir la confiance entre les citoyens et les institutions européennes, en particulier le Parlement européen :

- une politique économique européenne pour assurer la croissance, l'emploi et un développement durable en particulier au bénéfice des jeunes populations ;
- une Agence européenne de l'énergie et de l'environnement pour assurer un leadership mondial dans la lutte contre le réchauffement climatique et pour gérer une Réserve énergétique européenne afin garantir à l'UE une indépendance stratégique.
- un droit d'initiative citoyenne afin de faire entendre la voix des citoyens européens ;
- un service civil européen pour promouvoir la citoyenneté européenne parmi les jeunes ;
- une réforme du mode de scrutin afin d'éviter des débats nationaux lors des prochaines élections européennes.

Seules des actions et des avantages concrets de l'UE dans nos vies quotidiennes pourront nous rendre fiers et amoureux du projet européen.

Les JEF demandent également au Parlement européen d'exercer son droit de lancer la procédure de révision des traités -comme le prévoit le Traité de Lisbonne- pour donner à ces réformes l'indispensable cadre constitutionnel et législatif, et pour donner aux citoyens européens un véritable gouvernement fédéral.



Le Président de la JEF, Samuele PII accueille José BOVE
nouvellement élu au PE

Des citoyens amoureux de leur Europe !

Vingt ans après la chute du mur de Berlin, la nomination d'un polonais à la tête du Parlement européen est un formidable symbole de l'unité retrouvée de l'Europe qui connaît aujourd'hui la liberté et la démocratie sur tout son territoire. Aux députés européens maintenant de faire vivre cette démocratie et de rendre les citoyens européens amoureux de cette aventure unique au monde.

Montrant l'exemple, les JEF ont invité les nouveaux députés à se joindre au nouvel intergroupe fédéraliste du Parlement et à participer aux « Apéro Europe » que les *Jeunes Européens-Strasbourg* organiseront dès la rentrée pour susciter la rencontre entre les députés, des étudiants, des artistes et tous les citoyens.

Lettre de la JEF au Président du Parlement européen

Cher Mr. Busek,

Les Jeunes Européens fédéralistes (JEF-Europe) vous accueillent à la première session du nouveau Parlement européen et vous félicitent pour votre élection comme le premier Président polonais de la seule institution européenne élue au suffrage universel direct !

Nous voudrions vous rappeler que vous avez été élu avec le plus bas taux de participation dans l'histoire des élections européennes. Ces résultats vous donnent encore plus de responsabilités : le nouveau Parlement devra se battre pour mériter la confiance des citoyens.

Les crises sont évidentes dans les domaines économique, financier, sécuritaire et écologique. Nous ne pourrons affronter avec succès ces défis que si l'Union européenne est capable de parler et d'agir comme une réelle Union. C'est pourquoi nous demandons :

- **une Politique économique européenne pour assurer la croissance, l'emploi et le développement soutenable, en particulier pour le bénéfice de la jeunesse ;**
- **une Agence européenne de l'énergie et de l'environnement pour assurer un leadership mondial dans la lutte contre le changement climatique et gérer une Réserve énergétique européenne afin d'assurer une indépendance stratégique de l'Union européenne ;**
- **un Droit d'initiative citoyen afin de faire entendre la voix des citoyens européens ;**
- **un Service civil européen pour promouvoir la citoyenneté européenne dans la jeunesse ;**
- **une réforme du système électoral européen pour éviter les débats nationaux dans les futures élections européennes.**

Nous demandons en outre au Parlement européen d'exercer son droit d'initier un processus de changement de traité -comme mis en place dans le Traité de Lisbonne- pour bâtir le cadre constitutionnel et législatif nécessaire à ces réformes et pour donner aux citoyens européens un réel gouvernement fédéral.

C'est pourquoi nous invitons les membres du Parlement européen, et vous même personnellement, à adhérer au nouvel Intergroupe fédéraliste qui se réunira mercredi 15 juillet. Nous attendons des décisions courageuses et innovantes ! Des actions concrètes et des bénéfices de l'Union européenne dans notre vie quotidienne sont le seul

moyen de nous en rendre fiers et de nous faire aimer à nouveau le projet européen. Il est temps d'agir !

Conseil annuel du *World Federalist Movement* à New York - 27 / 30 octobre 2009

Le Conseil mondial (et le Bureau exécutif) du *WFM*, dont l'*UEF-Europe* est membre, débattront en particulier des thèmes de la démocratisation de la gouvernance internationale (Cour criminelle internationale, réforme des Nations unies, élections des responsables de l'ONU, Assemblée parlementaire des Nations unies, gouvernance économique et environnementale... Une réunion publique sera également organisée sur le thème de la crise économique internationale.

L'Intergroupe fédéraliste a tenu une première réunion d'information à Strasbourg



Réunion d'information de l'*Intergroupe fédéraliste du PE* - Strasbourg - 15 juillet 2009

L'*Intergroupe fédéraliste*, dont le secrétariat est assuré par Bruno Boissière, ancien Parlementaire européen puis Secrétaire général de l'*UEF*, rassemble depuis plusieurs législatures des Députés européens de tous les partis politiques engagés dans la construction d'une Union européenne démocratique. Le 15 juillet, à l'occasion de la session inaugurale de la nouvelle législature, il a tenu une réunion d'information à laquelle étaient invités les membres nouvellement élus du Parlement européen. Des militants et responsables de l'*UEF* ou de la *JEF* étaient également présents à cette rencontre. Une trentaine de parlementaires ont ainsi pu rencontrer les initiateurs de la réunion visant à (re)fonder officiellement l'*Intergroupe fédéraliste* à Bruxelles en septembre.

L'invitation avait été lancée par des membres de l'*Intergroupe* « sortant », en particulier, les parlementaires Andrew Duff (Président de l'*UEF Europe* depuis son Congrès de Paris de l'automne 2008) - Jean-Luc Dehaene - Elmar Brok - Jo Leinen (Ancien Président de l'*UEF Europe*) - Daniel Cohn-Bendit - Rainer Wieland - Alain Lamassoure - Libor Roucek .../...

Plus de trente parlementaires, d'autres s'étant fait représenter par leurs assistants, ont participé à la rencontre provenant de 12 pays et des quatre principaux groupes du PE, dont 5 français parmi lesquels, Mme. Sylvie Goulard, Présidente du *Mouvement européen-France*, élue du *MODEM* (groupe *ALDE*) et M. François Alfonsi, porte-parole de la *Fédération Régions & Peuples solidaires*, élu de la liste *Europe Ecologie* (groupe *Verts / Alliance libre européenne*).

Vie de l'*UEF* supranationale

COMITE FEDERAL (18 et 19 avril)

Réunie à Bruxelles l'*UEF* a demandé un budget et un gouvernement fédéral pour l'Union

Lors de ses travaux le dernier Comité fédéral de l'*UEF*, sous la présidence du parlementaire européen Andrew Duff, a dénoncé l'insuffisance et le manque de coordination de la réponse européenne à la crise financière et économique et s'est exprimé en faveur d'un budget digne de ce nom et d'un gouvernement fédéral pour l'Union européenne (Cf. le texte de résolution ci-dessous). Après le rapport

introduction d'Andrew Duff, suivi d'un large débat, d'autres questions ont été abordées comme, suite à un rapport du Secrétaire de l'*Europa Union Deutschland*, Berndt Hütteman, une éventuelle réforme organisationnelle de l'*UEF Europe* visant à créer un nouveau mouvement, *European Uniteds / UEF*, d'environ 50.000 membres individuels par l'unification de toutes les organisations membres du *Mouvement européen international* et ayant des adhérents individuels.

Le Bureau s'est, lui, la veille, plus particulièrement penché sur la prochaine organisation d'un Séminaire européen de réflexion sur le thème « Pourquoi un gouvernement fédéral européen ? » à Berlin le 23 octobre, avant la prochaine réunion du Comité fédéral.

Ces deux réunions devraient permettre un large débat politique entre les responsables de la *JEF* et de l'*UEF* et marquer le départ d'une nouvelle étape de la lutte des fédéralistes pour la relance du processus constituant de l'Union européenne.

L'Union européenne a besoin d'un budget fédéral et d'un gouvernement fédéral pour surmonter la crise financière

Le Comité fédéral de l'UEF conscient

- que, à la différence de ce qui s'est passé dans les années de la grande dépression, les puissances mondiales sont aujourd'hui en train de rechercher des formes de coopération mondiale comme en témoigne la décision de construire « un nouvel ordre économique mondial » annoncée à Londres par le G20 ; cependant, l'ensemble des mesures approuvées par le G20 doit être considéré seulement comme un premier pas vers cet objectif, insuffisant pour un gouvernement efficace de l'économie mondiale qui requiert une réforme écologique radicale pour éviter que la planète se transforme en une « terre désolée » ; le projet de relance économique est essentiellement une somme de stimulations fiscales nationales ; une supervision prudentielle du système financier et bancaire est souhaitée mais aucun pouvoir de réglementation mondiale n'est prévu ; le FMI est renforcé et autorisé à émettre des droits de tirage spéciaux (DTS), mais pour l'instant les DTS sont utilisés principalement pour financer les pays riches ; la relance du cycle de Doha, essentielle pour bloquer le protectionnisme, est reportée ;

- que la crise économique et financière actuelle expose l'Europe à des défis imprévus et en particulier à un affaiblissement sérieux de son modèle social et économique, au risque d'un effondrement de l'Union monétaire, à un déclin accéléré et à une marginalisation dans un monde multipolaire qui évolue rapidement ;

- que, comme l'Union monétaire a été créée à Maastricht sans budget ni gouvernement fédéral, la réponse de l'Union européenne à la crise financière actuelle est faible, inefficace, dangereuse et protectionniste : *faible*, parce que le plan européen de redressement économique prévoit que seulement 0,3% du PIB européen sera financé par des ressources européennes par rapport au montant total du plan (1,5% du PIB européen) ; *inefficace*, parce que l'effort essentiel pour le redressement est fourni par les gouvernements nationaux avec des plans non coordonnés –de montants divers et avec des objectifs différents- causant ainsi des gaspillages de finances publiques qui pourraient être utilisées plus efficacement au sein d'un véritable plan européen ; *dangereuse*, parce que si un Etat membre fait faillite, dans la mesure où il n'existe pas de budget européen, la désagrégation de l'Union monétaire peut devenir une réalité concrète ; *protectionniste*, parce que comme les plans pour le redressement sont financés par les budgets nationaux, il est inévitable que les gouvernements utilisent l'argent des contribuables pour soutenir les entreprises nationales et l'emploi national, violant ainsi dans tous les cas les règles du marché intérieur, en Europe, et celles de l'OMC pour l'économie mondiale ;

- qu'un budget fédéral est nécessaire parce que des biens publics européens –tels que la stabilité monétaire et financière- doivent, en dernière instance, être alimentés par des ressources européennes ; d'autres biens publics, d'une importance *nationale*, doivent être financés par les budgets nationaux et d'autres biens publics *locaux* doivent être financés par un système financier régional ; si l'Union européenne, en cas de crise, ne peut pas compter sur des ressources propres, les Etats de l'Union les plus forts devront jouer le rôle de « prestataires en dernière instance » à l'aide de leurs budgets nationaux, nonobstant la clause de non intervention du Traité de Maastricht ;

demande

au Parlement européen, à la Commission et au Conseil européen de réaliser les réformes suivantes le plus rapidement possible :

- la Commission européenne devrait devenir un gouvernement fédéral efficace pour gérer un budget d'au moins 2% du PIB communautaire (comme l'a proposé le rapport McDougall) et devrait être autorisée à émettre des obligations de l'Union pour financer un véritable plan de relance de la production industrielle européenne et réaliser une réforme écologique de l'économie ; à cette responsabilité fiscale accrue devrait correspondre une responsabilité politique accrue : un Ministre des Finances devrait être nommé parmi les membres de la Commission européenne et il devrait présenter périodiquement des rapports au Parlement européen qui devrait les discuter et les approuver ;

- le Parlement européen, le Conseil et la Commission devraient approuver, au début de chaque législature, un plan financier quinquennal. Le plan devrait indiquer les limites des dépenses ainsi que le niveau maximum d'endettement et du déficit public, le montant total des ressources du budget et les règles de flexibilité pour des crises imprévues ; le budget européen devrait être financé par de véritables ressources européennes propres et donc des euro-taxes comme l'a proposé le Parlement européen. Cela ne signifie pas un accroissement de la pression fiscale pour les citoyens, mais une meilleure répartition des ressources financières entre le niveau national et le niveau européen afin d'en améliorer l'efficacité et d'en augmenter la valeur ajoutée.

- l'Union européenne devrait présenter un plan au G20 pour réformer, sur le long terme, le système monétaire international ;

- après la proposition de la Chine et de la Russie, l'Union européenne perdra toute influence si elle ne présente pas un projet propre ;

- afin de substituer progressivement au dollar, en tant que monnaie de réserve, les Droits de tirage spéciaux (DTS) émis par le Fonds monétaire international et favoriser le passage d'un système monétaire uni-polaire, fondé sur une monnaie nationale de réserve (le dollar américain), vers un système monétaire symétrique fondé sur une monnaie mondiale de réserve, gérée par tous les pays appartenant aux Nations Unies, réformées sur la base des principes de la démocratie et de fédérations régionales.

Annexe B

Appel au Mouvement fédéraliste mondial : « une action commune pour réformer l'ordre économique mondial »

La soudaine crise financière et la menace croissante d'une catastrophe écologique pousse les gouvernements du monde à mettre en tête de leur agenda la recherche de coopération avec les autres pays de la planète. Chacun comprend en fait que les problèmes mondiaux ont besoin de solutions mondiales. Ce qui est à l'ordre du jour des réunions du G 20 ou des conférences des Nations unies, comme la prochaine Conférence de Copenhague sur le changement climatique, c'est un nouvel ordre

économique mondial. La crise financière a montré que les vieilles institutions financières créées à Bretton Woods ont besoin d'une réforme radicale ; de plus, l'économie mondiale est basée sur un système de production qui, s'il n'est pas réformé de manière fondamentale, transformera notre planète en une « terre brûlée ».

L'UEF soutient la campagne du WFM pour une Assemblée parlementaire des Nations unies (UNPA), car, comme il est établi dans son récent Appel aux *leaders* du monde, « l'UNPA serait une part importante d'un système rénové de gouvernance financière et économique internationale ». Toutefois, l'UEF considère que les fédéralistes devraient présenter des propositions plus concrètes pour un nouvel ordre économique mondial :

aujourd'hui, il est possible de faire un pas en direction de nouvelles institutions mondiales supranationales, comme l'Europe l'a fait dans les années 50, lorsque le processus d'intégration européenne a débuté sur la base du pacte franco-allemand pour un continent pacifique.

C'est pourquoi, l'UEF propose au WFM de nommer un groupe de travail commun pour discuter de propositions concrètes afin de réformer les institutions économiques internationales actuelles, pour le renforcement de la Campagne pour une Assemblée parlementaire des Nations unies et pour pousser les *leaders* et les peuples du monde à construire de réelles institutions supranationales.

Analyses fédéralistes

Identité européenne / citoyenneté européenne

Texte de réflexion du *Groupe Europe de l'UEF*
(regroupant les fonctionnaires européens) présenté au dernier Comité fédéral

Catherine VIEILLEDENT, Lothar JASCHLE, Arielle ROUBY, Mario GRECO

1. Europe, identité : deux concepts en désaccord ?

L'Europe est souvent accusée de détruire l'identité ou de lui nuire, et d'être un « cheval de Troie » de la mondialisation. Comme Marché unique, elle est souvent considérée comme une menace pour la diversité essentielle des nations, des peuples et des cultures et Bruxelles, pour certains, est un complot néo-libéral. Les récentes difficultés pour ratifier le traité constitutionnel et le traité de Lisbonne sont encore un autre signe que l'Europe élargie n'est pas prête à accepter le lien commun basé, notamment, sur des valeurs communes et une véritable citoyenneté européenne. Les variations sur le thème de la subsidiarité depuis le traité de Maastricht ne sont pas un bon signe non plus. Le raisonnement est qu'il n'existe pas de "demos" européen qui pourrait –comme pouvoir souverain unique- déléguer les pouvoirs : l'Union ne peut donc pas être considérée comme une fédération des peuples et des États. Le traité de Lisbonne confirme que les États membres se considèrent comme les gardiens des compétences auxiliaires de l'Union².

Cela veut-il dire que la devise « Unie dans la diversité » est impropre ? L'identité européenne une catégorie théorique ? La conception originale de l'UE était de transformer les relations entre les nations européennes de manière permanente, afin de mettre fin aux conflits et aux guerres qui ont menacé de les effacer, privées d'autonomie et d'existence. Il s'agissait de transformer de manière originale et novatrice les relations entre les nations européennes et -comme Robert Kagan³ l'exprimait- d'entrer dans une ère kantienne de paix perpétuelle. Dans sa construction historique, l'État-nation a créé une forme abstraite de solidarité basée sur la loi

² **L'article 3B du traité sur l'Union européenne tel qu'amendé par le traité de Lisbonne, article 1: « Les limites des compétences de l'Union sont gouvernées par le principe d'attribution ». Le Titre II, article 8b reconnaît aussi aux citoyens et aux associations représentatives le droit à de larges consultations et d'introduire une initiative citoyenne.**

³ Robert Kagan, « Power and Weakness », in, *Policy Review*, n° 113 / 2002.

parmi les citoyens à qui elle a accordé la citoyenneté. Elle a ainsi remplacé ou supplanté les loyautés locales et d'autres sphères comme les groupes familiaux, régionaux ou religieux par un sens d'appartenance dans la même entité (la "nation").

La nation est devenue l'entité qui pourrait se protéger contre les difficultés sociales et autres et générer la croissance économique.

Pourquoi la construction de la Communauté -le processus historique qui a mené à l'identité et au sens national de solidarité- ne pourrait-elle pas s'élargir à de nouvelles entités dans un but semblable de se protéger contre les dangers communs perçus et de stimuler la solidarité et la prospérité ? Le sens de l'appartenance dans une entité européenne évolue graduellement au fur et à mesure où l'UE assume certains attributs élémentaires de la souveraineté et partage tous les attributs élémentaires de l'État-nation : la suprématie du droit de l'UE, la subsidiarité, la territorialité (la gestion commune des frontières de l'UE), les pouvoirs institutionnalisés. C'est par l'adhésion de la plupart des peuples en Europe à des principes, des valeurs et une action communs que se construit l'identité et la culture constitutionnelles européennes. Ce processus est celui dont Dominique Rousseau a fait valoir qu'il mène à une culture constitutionnelle commune et à une identité constitutionnelle, et que Juergen Habermas définit comme patriotisme constitutionnel⁴.

La compréhension profonde de la démocratie implique plus que la jouissance de libertés telles que la libre circulation des biens, des capitaux, des services et des personnes : l'exercice de la liberté civile, et la protection des valeurs communes telles que l'État de droit et les droits de l'homme. Elle requiert la participation politique

⁴ D. Rousseau, « L'héritage constitutionnel européen, condition pour le droit constitutionnel européen (The Federalist 2/1997). J. Habermas : « Nur als politisches Gemeinwesen kann der Kontinent seine in Gefahr geratene Kultur und Lebensform verteidigen », *Die Zeit*, 27/2001.

au projet européen et la prise de responsabilité dans les affaires européennes et mondiales : la citoyenneté est essentielle pour la formation d'un « demos » et d'une légitimité publique. « Notre citoyenneté est notre caractère national » écrivait Tom Paine en 1783 quand il appelait à une union plus étroite parmi les 13 colonies américaines d'alors. En 1993 -210 ans plus tard-, l'Union a introduit le concept de citoyenneté européenne et la Charte européenne des droits fondamentaux préconise, en 2000 comme elle le faisait en 1957, "une union toujours plus étroite parmi le peuple de l'Europe" et le partage d'"un avenir pacifique basé sur des valeurs communes." Une structure fédérale basée sur l'autonomie, la coopération, la subsidiarité et la participation est la forme naturelle pour l'Europe des cultures politiques différentes, unie par des valeurs communes, liée par une citoyenneté effective. Voilà le vrai instrument pour combattre le pire ennemi de l'Europe, la léthargie politique et le manque de légitimité.

Une identité européenne et une fédération européenne sont ainsi les deux faces de la même pièce. Sur le chemin d'« une union toujours plus étroite », l'identité européenne se manifeste à intervalles irréguliers, comme elle l'a fait pendant le conflit irakien par exemple quand il était clair qu'il y avait une opinion publique européenne et qu'elle ne voulait suivre simplement la voie dangereuse choisie par le président américain de l'époque.

L'opinion était plus unie que les gouvernements en Europe, malheureusement, et beaucoup ne l'ont pas écoutée... (mais nous continuons à croire qu'à long terme, l'opinion publique est « plus forte que les canons de l'artillerie et les charges de cavalerie »)⁵.

2. Des verrous et des obstacles, au lieu de contrôles et de contre-pouvoirs

La voie vers ces deux possibles réalités futures, l'identité européenne et la fédération européenne, sera longue. Les États membres ne partageront pas volontiers d'autres parts de leur souveraineté. La voie devra être nouvelle et démontrer à chaque étape que les avancées de l'Europe sont basées sur l'acceptation volontaire de la régulation, sur des négociations équitables, sur la recherche du consensus et la fin de la confrontation autre que diplomatique. Elle devra respecter les valeurs fondamentales qui ont été reconnues comme communes dans la Charte européenne des droits fondamentaux : l'État de droit, la démocratie, la solidarité, la séparation des pouvoirs religieux, politiques et civils, le pluralisme, etc. L'UE doit s'efforcer d'observer strictement ses propres règles et d'inventer de nouvelles formes de relations avec le reste du monde, ce qu'elle ne parvient pas toujours à faire. Elle ne devrait pas répugner à la prise en charge de responsabilités politiques pour le bien-être, la paix et la stabilité dans les régions en dehors de l'Europe, à la mesure de son influence dans le monde comme pouvoir pacifique et plus grand bloc commercial dans le monde.

Il ne peut y avoir aucun progrès à pas forcés vers une unité politique achevée mais urgence il y a. L'Europe

⁵ **C. Metternich avant de devenir chancelier.**

survivra-t-elle au gaspillage des efforts et à des inefficacités importantes ? La gouvernance intergouvernementale est en faillite face à la crise financière. L'économie européenne appelle désespérément des solutions fédérales tandis que la Commission est faible ; le Conseil est souvent empêtré dans des conflits d'intérêt internes inutiles et entravé par l'installation de la présidence bi-annuelle, le Parlement européen a gagné des pouvoirs considérables mais ne les exerce pas entièrement.

Les appels à un vrai statut pour les partis européens, pour les associations européennes ont été ignorés, certains États membres étant opposés. Le traité de Lisbonne ne reprend pas le terme de « démocratie participative » introduit dans le Traité constitutionnel bien qu'il maintienne le principe de larges consultations et celui de l'initiative citoyenne. Les institutions européennes peinent toujours avec la mise en oeuvre de la citoyenneté active et la participation au niveau européen, avec les concepts d'organisations représentatives et la crainte d'une perte possible de légitimité pour la démocratie représentative. La légitimité démocratique au niveau européen est confrontée à de nombreux obstacles de tous les côtés qu'elle doit surmonter pour former une identité européenne (...)⁶

3. Comment avancer ?

Le statu quo, néanmoins, est insoutenable : l'UE a besoin d'une légitimité plus large et nous répétons nos recommandations en faveur d'une consultation paneuropéenne à haut profil :

- des listes transnationales doivent être établies pour les élections européennes ;
- des procédures semblables dans tous les pays européens garantissant la représentation la plus large et la plus diverse, renonçant aux méthodes opaques ("à huis clos") et acceptant vraiment la concurrence politique ;
- un financement européen pour les élections ;
- plus de référendums nationaux sur les questions européennes qui n'ont aucun sens ; la majorité qualifiée (4/5 des États membres, 65 % de la population totale de l'UE) est la seule procédure démocratique pour les changements institutionnels.

En outre, en vue des élections prochaines, l'UEF ne peut que se rallier à l'appel lancé par 5 instituts de recherche à l'attention des partis politiques, des candidats au PE et des futurs eurodéputés pour « donner la parole aux citoyens européens » :

- mobiliser l'opinion publique dans un débat vraiment politique sur l'avenir de l'Europe ;
- sélectionner des candidats pleinement qualifiés et engagés à construire une Europe forte ;

⁶ **Nous avons ici décidé de supprimer du texte deux courts paragraphes concernant les élections européennes de juin 2009.**

- élaborer des programmes politiques paneuropéens au lieu de programmes nationaux fragmentés ;
- rejeter toute réduction des élections à une compétition nationale ;
- utiliser pleinement les pouvoirs du PE ;
- prendre l'initiative dans la formation de la nouvelle Commission, son président, ses programmes ;
- réformer le budget de l'UE pour en faire un instrument efficace de politique.

Encore une fois, nous demandons aux partis européens et aux candidats qu'ils s'engagent sur ces objectifs MAINTENANT et qu'ils fassent tout ce qui est possible, dans leurs partis et dans leurs relations à l'intérieur des institutions et avec les parlements nationaux, pour que les prochaines élections du PE en 2014 soient paneuropéennes de tous les points de vue (date, règles et procédures). Les résultats des élections de juin 2009 doivent être pleinement pris en compte de sorte que la nomination des

figures institutionnelles clés ne puisse pas être décidée avant que les groupes politiques soient constitués et aient présenté des candidats à ces postes, avant que l'Irlande ait exprimé sa position finale sur le traité de Lisbonne. Les candidats à la présidence de la Commission doivent être présentés par les partis européens avant les élections, évidemment. La politique est quelque chose d'important pour l'UE et il est grand temps qu'elle soit rendue intelligible pour les citoyens de l'UE, au lieu d'être dissimulée derrière des voiles épais.

Voici les conditions préalables pour une discussion sérieuse sur une Constitution européenne, dans la perspective d'une fédération européenne.

Toutes les parties concernées, partis politiques, gouvernements, institutions et citoyens, doivent assumer leur responsabilité complète pour l'émergence d'une véritable démocratie européenne. Faute de quoi, il ne servira à rien de se plaindre de l'indifférence, de la méfiance, voire du rejet des citoyens européens.

Du côté des *Jeunes Européens France...* et de la *JEF Europe*

Le [Taurillon.org](http://www.taurillon.org) dépasse les 2 millions de visiteurs



À la veille des élections européennes, le samedi 6 juin, le *Taurillon* a dépassé le seuil des 2 millions de visiteurs uniques depuis la création du site. Lancé après l'échec du Traité Constitutionnel en 2005, ce seuil symbolique est un succès pour un magazine entièrement bénévole géré par des jeunes de toute l'Europe.

Le *Taurillon* et son équipe de bénévoles proposent aujourd'hui 4 versions linguistiques (français, italien, allemand et anglais) et un regard sur l'actualité européenne qui se veut innovant et militant. Depuis 2005, le *Taurillon* a publié plus de 3.000 articles, 1.500 brèves et plus de 67.000 commentaires ont été postés sur le site, faisant du *Taurillon* un véritable espace de débat citoyen. Les versions italienne, allemande et anglaise publient plusieurs articles par semaine, la version française publie un article par jour. Cette richesse collective permet d'offrir aux internautes une vision engagée et multiculturelle de l'actualité européenne. Grâce au chemin parcouru depuis 2005, le *Taurillon* est aujourd'hui un site d'information et d'opinion crédible et incontournable sur les affaires européennes, attirant 90 000 visiteurs uniques par mois.

Avoir dépassé les 2 millions de visiteurs prouve que l'on peut parler d'Europe et de politique, même en adoptant un point de vue engagé, et intéresser un grand nombre d'internautes. Cette réussite renforce notre sentiment qu'un média comme le *Taurillon* a toute sa place sur internet pour continuer à porter un débat citoyen.

Le Taurillon 2.0, pour le prochain million

Ce constat réjouissant, ainsi que la richesse des débats multilingues sur le *Taurillon* nous confortent dans notre volonté de contribuer à l'édification d'une sphère publique européenne. Cependant, le fait que malgré nos efforts, le débat européen ait été trop souvent occulté par des préoccupations nationales lors des semaines précédant les élections européennes nous rappelle tout le chemin qu'il reste à parcourir.

C'est pourquoi, afin de passer à la vitesse supérieure et atteindre au plus vite le 3ème million, le *Taurillon* se dote des nouveaux outils du web 2.0. Retrouvez le *Taurillon* sur [Twitter \(twitter.com/taurillon\)](https://twitter.com/taurillon), [Netvibes \(netvibes.com/taurillon\)](http://netvibes.com/taurillon), ou [Flickr \(flickr.com/taurillon\)](https://www.flickr.com/photos/taurillon/). Une page [Facebook](https://www.facebook.com/taurillon.org) est en cours d'élaboration.

Les *Jeunes Européens* sont très fiers de cet outil d'information et de communication à destination des citoyens et vous invitent à venir visiter le [Taurillon.org](http://www.taurillon.org).

Contactez les *Jeunes Européens - France* et le *Taurillon* :

Laurent NICOLAS

rédacteur en chef du *Taurillon*

taurillon@jeunes-europeens.org / +33 (0)6 79 22 31 83

www.jeunes-europeens.org / +33 (0)1 45 49 81 66

Message à la fédération *Régions & Peuples solidaires* à l'occasion de sa 14^e Université d'été et de son congrès (extraits)

Les trois thèmes de votre 14° Université d'été : **1 / le rôle des régions dans la lutte contre le changement climatique, 2 / la question de la réforme des institutions territoriales, 3 / la crise : réponses européennes et régionales, sont parfaitement complémentaires et ils ne peuvent laisser indifférents aucun militant fédéraliste.**

Dans la crise internationale actuelle, économique et financière, mais aussi environnementale et climatique, les fédéralistes (...) doivent être également conscients des dimensions mondiales, et non seulement régionales et européennes, des solutions à rechercher et à promouvoir. Le récent succès des listes Europe Ecologie aux élections européennes (...), et le renforcement du groupe Verts / Alliance libre européenne au Parlement européen (...) vont vous donner de plus grandes possibilités de vous exprimer et de promouvoir vos propositions (...)

Nous espérons également que M. François ALFONSI, qui a participé à Strasbourg le 15 juillet à une réunion d'information de l'Inter groupe fédéraliste du Parlement européen, confirmera au mois de septembre son adhésion à ce forum de discussion et de travail.

Nous voulons saisir l'occasion de ce message pour inviter les membres de Régions et Peuples solidaires (...), à participer à l'Université d'automne des fédéralistes de Rhône-Alpes (...) et vous proposer d'envisager en commun l'organisation d'un Séminaire de réflexion sur la réforme des institutions territoriales de la France et ses aspects européens.

IN MEMORIAM

Ludo DIERICKX

Par Jean-Pierre GOUZY

L'un des derniers pionniers du Congrès du Peuple européen (CPE) -Ludo DIERICKX- est décédé à Anvers, le 8 avril dernier, à l'âge de 79 ans.

Passionné acquis à l'objectif d'une Europe fédérale et hostile à la dislocation linguistique et politique de la Belgique, il avait été, dès l'origine, l'un des instigateurs du CPE, au sein d'un Comité d'initiative créé par Altiero Spinelli avec le concours, entre autres, d'Alberto Cabella, Michel Mouskhely, professeur à la faculté de droit de Strasbourg, Alexandre Marc, directeur du Centre international de formation européenne (CIFE), Claus Schöndube (« Der Föderalist »), Marlyse Roquette (une Genevoise qui épousera Orio Giarini, futur secrétaire général du Mouvement fédéraliste européen [MFE]), François Bondy (directeur de la revue Preuves), Georges Goriely, professeur à l'Université libre de Bruxelles et à Sarrebruck, Guglielmo Usellini et Gabriel Badarau, alors respectivement Secrétaire général et Secrétaire général adjoint de l'UEF, ainsi que de plusieurs militants allemands, lyonnais et strasbourgeois.

Les premières élections primaires pour le CPE revendiquant la convocation d'une Assemblée constituante européenne se déroulèrent en 1957. Elles ont intéressé, jusqu'en 1964, Anvers - Maastricht, Bologne - Ferrare - Rovigo, Bruxelles - Saint Josse, Capoue - Naples, Darmstadt - Düsseldorf, Feldbach - Neumarkt - Hartberg, Florence - Massa, Francfort, Fürstenfeld, Gênes - La Spezia, Lyon - Annecy, Milan - Ticino, Mons, Mulhouse, Nancy, Ostende, Rome, Strasbourg, Turin - Cuneo, Udine, Vernon, Vicenza. Au total, au cours de ces années, elles ont permis à 638.114 citoyens européens de participer à l'action d'avant-garde du Congrès, désignant par leurs votes plusieurs centaines de délégués qui animeront les travaux des CPE successifs de Turin (1957), Lyon (1959), Darmstadt (1959), Ostende (1960). Pour leur part, Ludo Dierickx et le Néerlandais Piet Houx ont rassemblé les suffrages de 66.003 électeurs d'Anvers et de Maastricht. Résultat qui fut apprécié comme remarquable.

Puis, Ludo fut élu Secrétaire général du MFE, dans la foulée du Congrès de Trieste d'avril 1969, succédant ainsi dans cette fonction à Alexandre Marc (1946), Raymond Silva (1947), Albert Lohest (1948), Guglielmo Usellini (1950), Jean-Pierre Gouzy (1958), André Delmas (1959), Orio Giarini (1962). Les attributions de Ludo Dierickx au secrétariat général transféré de Paris à Bruxelles, prirent fin à l'issue du Congrès de Nancy du MFE, en avril 1972, à la suite de la décision de réunifier les deux mouvements alors existants (Action européenne fédéraliste - AEF et MFE) au sein d'une nouvelle Union des fédéralistes européens, retrouvant son sigle d'origine (UEF) sous la coprésidence d'Etienne Hirsch (France) et de Bob Molenaar (Pays-Bas).

Poursuivant son parcours personnel, Ludo devint Député belge de 1981 à 1988, puis sénateur fédéral de 1988 à 1995. Il fut le cofondateur du mouvement Agalev, parti vert en Flandres et à Bruxelles, devenu Groen. Un mot encore pour signaler que notre ami avait également suscité, chemin faisant, un Centre d'information européen à Anvers.

Depuis ses études universitaires à Gand et au Collège d'Europe à Bruges, Ludo était de ceux qui ne se résignent jamais. Fédéraliste européen parmi les plus convaincus, notre devoir était d'en saluer la mémoire alors qu'il vient de nous quitter.

Sommaire

EDITO - Plus d'Europe - J. CHAUVIN P. 1
 « Recalibrez votre Ego » - G. ONESTA P. 2
 Appel de l'UEF-France aux parlementaires européens P. 2
 Analyse des élections européennes - A. REGUILLON P. 3
 Parlement européen (2009-2014) P. 5
 Au lendemain des élections européennes J.-G. GIRAUD P. 6
 Andrew DUFF se réjouit de la défaite de Libertes - UEF Europe P. 6
 Il faut un nouveau concept pour les élections européennes - Jo LEINEN P. 7
 Après les élections européennes, l'action des fédéralistes européens doit d'intensifier - M. CHAVARINI AZZI P. 8
 Vers une nomination groupée de tous les nouveaux responsables de l'Union européenne, sous l'égide du Traité de Lisbonne - J.-G. GIRAUD P. 9
 Le 15 juillet à Strasbourg, les JEF ont rappelé aux nouveaux députés européens leurs obligations vis-à-vis des citoyens P. 10
 Lettre de la JEF au Président du Parlement européen P. 11
 Conseil mondial du WFM à New York P. 11
 L'Inter groupe fédéraliste a tenu une première réunion d'information à Strasbourg P. 12
 Vie de l'UEF supranationale - Comité fédéral Réuni à Bruxelles l'UEF a demandé un budget et un gouvernement fédéral pour l'Union européenne P. 12
 Appel au Mouvement fédéraliste mondial (WFM) pour une action commune pour réformer l'ordre économique mondial P. 13
 Identité européenne / Citoyenneté européenne - Groupe Europe de l'UEF (C. VIEIKKEDENT - L. JASCHLE - A. ROUBY - M. GRECO) P. 14
 Du côté des Jeunes Européens - France - Le Taurillon.org dépasse les deux millions de lecteurs P. 15
 Message à la Fédération Régions & Peuples solidaires à l'occasion de sa 14° Université d'été et de son Congrès (extraits) P. 16
 In Memoriam - Ludo DIERICKS, par J.P. GOUZY P. 16

BULLETIN D'ADHESION

BULLETIN D'ADHESION A L'UEF-France

M/Mme/Melle Prénom
 Adresse
 Code postal Ville Date de naissance
 Profession

Fonctions associatives (facultatif)
Tél. Fax Mail
Date Signature

A retourner à : UEF-France : c/o Europe Direct – 13 Rue de l'arbre sec – 69001 LYON

Adhésions :

- « Partisans de la Fédération européenne »
- Adhésion « prise de contact », valable 2 ans ; prix réduit ne donnant pas droit à être élu aux charges de l'organisation : 20 euros
- individuelle : 35 euros conjoint(e) : 20 euros
- étudiant(e) et/ou demandeur d'emploi : 15 euros cotisation de soutien : (à partir de) 100 euros

Publication de l'UEF - France - Europe fédérale - c/o Europe Direct - 13 R de l'arbre sec - 69001 Lyon
Imprimerie L'INTERFACE 48 Rue Decomberousse - 69100 Villeurbanne